



Soins du corps à la cour de France au tournant du XIV^e siècle

Laurence Moulinier

► To cite this version:

Laurence Moulinier. Soins du corps à la cour de France au tournant du XIV^e siècle. Soins du corps à la cour de France au début du XIV^e siècle, Dec 2006, Versailles, France. p. 31-50. halshs-00607483

HAL Id: halshs-00607483

<https://shs.hal.science/halshs-00607483>

Submitted on 2 Oct 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Soins du corps à la cour de France au tournant du XIV^e siècle »

Des zones d'ombre entourent l'existence de Henri de Mondeville, dont ni la naissance ni la mort ne sont connues avec précision, mais dont l'activité comme chirurgien de Philippe le Bel est attestée à partir de 1301 et dut se poursuivre jusqu'en 1316 au moins, sa disparition étant généralement située entre cette date et 1320. L'œuvre qu'il a laissée, la *Chirurgie*, a elle-même une histoire complexe, et Danielle Jacquart et Bruno Laurioux, notamment, ont reconstitué récemment les étapes de sa rédaction¹.

Pas plus que, plus tard, celle de Guy de Chauliac (1363), la *Chirurgie* de Mondeville ne décrit réellement une pratique quotidienne². Mais elle n'en témoigne pas moins à la fois de l'art et de l'expérience de son auteur, et des pratiques et idées courantes dans la culture qui les a produits. Quel était donc, à le lire, le rôle d'un chirurgien royal? Comme il le rappelle lui-même, sa vie était bien remplie, entre ses responsabilités à la cour, son rôle d'enseignant dans les écoles et sa clientèle apparemment nombreuse : « fort occupé à Paris grâce à la grande réputation dont je jouis auprès des étudiants, des citoyens, des personnages de la cour et des étrangers de passage, je puis parfois à peine écrire une ligne en un jour, sans compter qu'il me faut aller dans les écoles et courir toute la journée de ça et de là pour gagner de quoi vivre »³. Ces multiples occupations l'obligèrent en effet à interrompre sa rédaction et il mourut sans avoir achevé sa *Chirurgie* : cette œuvre très construite, divisée en traités, doctrines et chapitres, aurait dû contenir cinq traités mais le quatrième ne vit pas le jour.

Écrit « à l'utilité du commun », l'ouvrage est dédié au roi de France, et Danielle Jacquart y voit un « livre manifeste »⁴, dans lequel Mondeville entendait montrer la supériorité de la chirurgie : « elle est plus noble », écrit-il ainsi, « car elle guérit ce qui ne peut être guéri par tous les remèdes des médecins. Par exemple la chirurgie opère sur la face, etc. ; la médecine opère sur l'estomac et les autres organes internes, dont on s'occupe peu ; en effet, on prend plus de soin d'une petite tache au visage que d'un boisseau de fèces dans les intestins »⁵. Et il ajoute que [la chirurgie] est plus noble encore, parce qu'elle est exercée par de plus nobles personnes, des rois, des princes, des prélats, qui ne se mêlent guère du poulx, des évacuations ou des urines »⁶. C'est en effet selon lui un art que n'a répugné à pratiquer ni Dieu en créant l'homme⁷, ni le roi de France en pratiquant régulièrement le toucher des écrouelles,

¹ *Die Chirurgie des Heinrich von Mondeville*, éd. J. L. Pagel, Berlin, 1893. Voir B. Laurioux, *Le règne de Taillevent. Livres et pratiques culinaires à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1997, notamment p. 24-30, et D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien*, Paris, 1998, en particulier p. 58-61 et 72-82, et tout récemment, M. McVaugh, *The Rational Surgery of the Middle Ages*, Florence, 2006, *passim*.

² S. Bazin-Tacchella, « Ouvrir les corps : théorie et pratique dans la *Chirurgia magna* de Guy de Chauliac (1363) », dans *Le corps à l'épreuve. Poisons, remèdes et chirurgie : aspects des pratiques médicales dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, éd. F. Collard, E. Samama, Langres, 2002, p. 123-145, p. 123.

³ É. Nicaise trad., *Chirurgie de Maître Henri de Mondeville (1306-1320)*, Paris, 1893, III^e traité, « Introduction particulière », p. 493. Par commodité, et sauf indication contraire, c'est à cette traduction que nous renvoyons, désignée par « *Chirurgie* ».

⁴ D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien*, *op. cit.*, p. 78.

⁵ *Chirurgie*, II, « Notable XII », p. 118.

⁶ *Ibidem*.

⁷ Sur ce passage, voir M. McVaugh, *The Rational Surgery of the Middle Ages*, *op. cit.*, p. 84.

une royale pratique qui commence précisément à l'époque, si l'on se réfère aux travaux de Marc Bloch, à acquérir droit de cité dans la littérature médicale : « de même que notre Sauveur, Messire Jésus-Christ, en exerçant la chirurgie de ses mains voulut honorer les chirurgiens, de même et de la même façon notre sérénissime souverain le roi de France leur fait honneur, à eux et à leur état, en guérissant les écrouelles par simple contact »⁸.

Il offre en tout cas au lecteur une pratique « roboree par theorique », selon les termes de la traduction française de 1314⁹, où les allusions à une clientèle noble et puissante ne manquent pas : il faut ainsi user avec prudence, dit-il, de potions fortes chez les rois, princes, et patients illustres que leur mode de vie rend fragiles, « car les erreurs commises sur eux sont d'un grand poids, aussitôt divulguées à travers toute la patrie »¹⁰ ; de même, « les sutures des régions et des personnes nobles, de la face et des princes, doivent être faites très subtilement et être soignées plus subtilement encore dans la suite, parce que ces parties du corps apparaissent tout d'abord aux regards, et qu'on recueille des personnes nobles plus grand honneur, plus grande renommée et plus grand salaire »¹¹.

Mondeville s'appuie sur de nombreuses autorités médicales mais aussi sur sa propre expérience, et dans cette œuvre attachante, complexe, souvent polémique, on tâchera de mettre en évidence quelques aspects des soins du corps qu'il eut à assurer, dans le cadre de ses fonctions à la cour ou au nom de la nouvelle compétence, d'une totale emprise sur le corps, qu'il revendiquait.

Une activité multiforme

Le personnel médical à la cour

Rappelons tout d'abord que, pour l'ensemble du XIII^e siècle, les médecins du roi de France se comptent sur les doigts de la main, alors qu'à la même époque, à la cour pontificale, on connaît environ 80 médecins de papes et de cardinaux. En revanche, au XIV^e, les choses changent, et Achille Chéreau dénombre 37 physiciens sur 85 ans (six règnes), sans compter les chirurgiens de la cour¹², puisque les grands en avaient à leur côté un ou plusieurs. D'après lui, en montant sur le trône, Philippe IV trouva que quatre médecins et chirurgiens ne suffisaient plus, et il appela auprès de lui un cinquième de chaque¹³. A l'époque où nous nous situons, au début des fonctions de Mondeville à la cour, le roi avait ainsi dans son entourage médical immédiat de nombreuses figures : outre plusieurs médecins, tels Jean de Paris, Guillaume de Gross et Guillaume d'Aurillac¹⁴, on lui connaît comme chirurgiens Jean de Padoue¹⁵,

⁸ M. Bloch, *Les rois thaumaturges. Etude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, rééd. 1983, p. 116.

⁹ *La chirurgie de Maître Henri de Mondeville. Traduction contemporaine de l'auteur*, publiée d'après le ms. unique de la B.N., par le Dr A. Bos, Paris, 1897-98, 2 vols.

¹⁰ *Chirurgie*, II, 1, 1, traduit par D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien*, op. cit., p. 441.

¹¹ *Chirurgie*, II, 1, 1, part. IV, trad. Nicaise, p. 273.

¹² A. Chéreau, « Les médecins de six rois de France », *L'union médicale*, n. s. XXIV (oct.-nov.-déc. 1864), p. 573-580 ; 605-612 ; 621-628, p. 578.

¹³ *Ibidem*, p. 575.

¹⁴ E. Nicaise, *Chirurgie de Maître Henri de Mondeville...*, p. XXIV.

¹⁵ Voir les *Journaux du Trésor de Philippe IV le Bel*, éd. J. Viard, Paris, 1940, p. 242, où « « Magister Johannes de Padua, cirurgicus » apparaît conjointement avec « Magister Henricus de Amondavilla,

Ambroise, Jacques de Sienne¹⁶, Henri de Mondeville et Jean Pitart¹⁷. Mais il s'agit d'une configuration à géométrie variable, puisque pour l'année 1313, par exemple, on connaît aussi Quarreure Nebularius, et Arnoul de Mappis¹⁸. Mondeville était donc un praticien attaché au roi au milieu d'autres, comme il le dit dans son troisième traité : « attaché avec d'autres de mes contemporains et collègues au service de ce seigneur et des siens »¹⁹.

Quelques caractéristiques de ce personnel se dégagent, à commencer par le fait que le roi et la reine avaient leurs praticiens respectifs, séparation que l'on retrouve dans d'autres cours, comme celle de Bourgogne. Toutefois, des couples de grands ont pu « se partager » les mêmes hommes : Robert le Febvre fut médecin de Philippe le Hardi et Philippe le Bel ainsi que de Jeanne de Navarre, et Guillaume de Baufet (†1319), qui fut au service de la reine Jeanne, était physicien de Philippe le Bel lorsqu'il fut élu évêque de Paris en 1304²⁰.

Un certain nombre de praticiens étaient reconduits dans leurs fonctions : Dude, médecin de Louis IX, fut ensuite celui de Philippe Le Hardi et peut-être de Philippe Le Bel à son avènement, en 1285²¹; Robert le Febvre, on vient de le voir, fut médecin de deux rois et d'une reine²²; Arnoul de Quinquempoix soigna pour sa part Philippe le Bel, Louis X, Philippe le Long et Charles IV²³; Geoffroi Corvo, médecin de Philippe V, fut sans doute aussi celui de Charles IV, voire de Philippe Le Bel et de Louis X²⁴; et Guillaume Aymart fut physicien de Louis X et Charles IV²⁵. En ce qui concerne cette fois non plus les médecins mais les chirurgiens, on relève aussi des permanences : Jean Pitart, chirurgien de Philippe le Bel dès 1298²⁶, occupait encore ces fonctions sous le règne de Charles IV le Bel ; Jacques de Sienne, pour sa part, fut chirurgien de Philippe IV, Philippe V et Charles IV (1301-1326)²⁷ ; quant à Mondeville, il conserva ses fonctions après la mort de Philippe le Bel et fut chirurgien de Louis X le Hutin. Ces permanences peuvent s'expliquer par la qualité des praticiens, mais aussi, comme l'a constaté Bruno Laurioux à propos du monde des professionnels de la cuisine à la cour, par le fait que la parenté des souverains pouvait favoriser la « reprise » des serviteurs du roi défunt, pour d'évidentes raisons pratiques²⁸.

Enfin, ces praticiens se caractérisent par une certaine mobilité : Jean Pitard par exemple, accompagna le roi en Languedoc en 1304, et Mondeville suivit le souverain en 1301, puis son frère, Charles de Valois, à Arras en 1312. Selon Jean Favier, Philippe le Bel ne passait guère plus de trois mois par an à Paris, se déplaçant pour cause d'affaires internationales, de piété et surtout de chasse, et l'hôtel royal était adapté à la

cirurgicus ». Voir E. Wickersheimer, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Age*, Genève, 1979, 2 vol., p. 459 [dorénavant *Dictionnaire...*] et D. Jacquart, *Supplément au Dictionnaire d'Ernest Wickersheimer*, Genève, 1979.

¹⁶ Voir E. Wickersheimer, *Dictionnaire...*, p. 338.

¹⁷ Voir *Journaux du Trésor de Philippe IV le Bel*, op. cit., p. 242 n.

¹⁸ D. Jacquart, *Le milieu médical en France*, Genève, 1981, p. 473 et 433.

¹⁹ *Chirurgie*, III^e traité, « Introduction particulière », p. 492.

²⁰ E. Wickersheimer, *Dictionnaire...*, p. 227.

²¹ *Ibidem*, p. 123.

²² *Ibidem*, p. 713.

²³ *Ibidem*, p. 52.

²⁴ *Ibidem*, p. 177.

²⁵ *Ibidem*, p. 224.

²⁶ Parmi les « expense » de mars 1298 figure « magister Johannes Pitart, chirurgicus » (*Journaux du Trésor de Philippe IV le Bel*, éd. cit., p. LIII).

²⁷ E. Wickersheimer, *Dictionnaire...*, p. 338.

²⁸ B. Laurioux, *Le règne de Taillevent*, op. cit., p. 238.

vie itinérante, présent en totalité à Paris ou à Vincennes et limité lors des déplacements²⁹. Tous ne résidaient pas au même moment dans la résidence royale et certains servaient par alternance et, toujours d'après Achille Chéreau, il n'y avait en fait qu'un chirurgien et un médecin en permanence à la cour.

Le soin des enfants

Il est certain que Henri de Mondeville soigna les enfants de Philippe le Bel, à savoir Louis (1289-1316), Philippe (1293-1322), Charles (1294-1328), et Isabelle (1292-1358), notamment lorsque le roi se rendit en Flandre entre le 28 avril et le 29 octobre 1301, avec reine et enfants, âgés à l'époque de 7 à 12 ans. C'est ce qui résulte de l'examen des tablettes de cire, dans lesquelles Mondeville figure parmi les commensaux de la Couronne et qui attestent pour 1301 254 jours passés avec les enfants du roi et à la cour et 9 au dehors³⁰.

Les enfants royaux avaient d'ailleurs un barbier, de même que la reine avait le sien ainsi que tout un personnel ad hoc : deux physiciens, tant pour elle que pour ses enfants, sans parler d'une nourrice, d'une berceuse et d'un valet porteur attribué au plus jeune enfant³¹. Dans d'autres cours à la même époque, comme celle d'Aragon, sont documentés des praticiens engagés pour le soin des enfants royaux, tel Joan Amell en 1305 à la cour de Jaume II³² — ce qui n'empêchait pas de recourir à d'autres pour des soins occasionnels. Mais quels soins Mondeville leur prodigua-t-il au juste ? On n'a pas sur cette activité un témoignage comparable à celui de Jacques Despars, auteur d'un des rares régimes destiné aux enfants de grands seigneurs jusqu'à l'âge de cinq ou six ans, qui rendait probablement compte d'une pratique à la cour de Bourgogne³³. Mondeville ne s'exprime guère sur les maux propres à l'enfance, à part dans tel passage où il considère l'empoisonnement comme plus périlleux chez les enfants de moins de dix ans et les vieillards décrépits³⁴. Cela dit, il évoque par deux fois le rôle quasiment démiurgique que le chirurgien pouvait être amené à jouer sur ces petits corps, et qui mérite d'être souligné : dans le fameux notable XII, il évoque la nécessité d'opérer ceux qui viennent au monde mal formés (« [la chirurgie] vient au secours de quelques-uns dès l'instant de leur naissance, de ceux par exemple qui viennent au monde sans anus, sans vulve, sans voie de sortie pour l'urine »³⁵), et il y revient dans son chapitre consacré aux cadavres, en rappelant que « les chirurgiens sont quelquefois appelés à corriger les imperfections des nouveau-nés »³⁶. On connaît par ailleurs la pratique du modelage du crâne des nouveau-nés³⁷, et l'on retiendra ici ce rôle de chirurgien plastique assumé par Mondeville, capable de redonner son intégrité, sa fonctionnalité, et partant sa beauté à un petit corps tout neuf.

Le traitement du cadavre

²⁹ J. Favier, « L'hôtel royal de Philippe le Bel », *L'Histoire*, 4, 1978, p. 31-40, p. 32.

³⁰ « Magister Henricus de Amondavilla, per duodecimos XX et XIV diebus, cum liberis regis, et in Curia, et IX diebus extra », cité par É. Nicaise, *Chirurgie de Maître Henri de Mondeville*, op. cit., p. XXIV.

³¹ A. Chéreau, « Les médecins de six rois de France », art. cit., p. 576.

³² Voir M. McVaugh, "The Births of the Children of Jaime II", *Mediaevalia*, 6 (1986), p. 7-16.

³³ D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien*, op. cit., p. 295.

³⁴ *Chirurgie*, II, II, 2, p. 443.

³⁵ *Ibidem*, II, « Notable XII », p. 119.

³⁶ *Ibid.*, III, 1, 7, p. 569.

³⁷ Voir notamment D. Jacquart, « Le crâne et ses déformations dans les écrits médicaux du Moyen Âge », *Histoire et archéologie*, 97 (sept. 1985), *Les maladies de nos ancêtres*, p. 48-52.

A l'autre bout de la chaîne de la vie, si l'on peut dire, Mondeville livre sa propre expérience des soins du corps mort. Comme plus tard son confrère Guy de Chauliac, il évoque en effet le traitement du cadavre, en guise de préambule au chapitre VII de la 1^e doctrine de son III^e traité : « de même que les chirurgiens sont quelquefois appelés pour rectifier les corps des nouveau-nés, ainsi il leur arrive d'être appelé pour rectifier les corps des morts, afin de les préserver autant que possible de la corruption pendant quelque temps ; ceci procure [aux chirurgiens] honneur et gain »³⁸.

L'embaumement nécessitant des produits coûteux (myrrhe, encens, aloes, mastic, oliban, « mommie », voire des produits pharmaceutiques dangereux comme le vif-argent), il était réservé aux catégories sociales les plus élevées, et Mondeville déclare donc ne pas juger utile de parler des pauvres : « certains requièrent une préparation extrêmement simple, voire nulle, pour les préserver de la corruption ; cela vaut pour le corps des pauvres et de certains riches si l'inhumation doit se faire sous trois jours, l'été, ou sous quatre jours, l'hiver. Les autres en revanche exigent une préparation : c'est le cas des hommes de condition moyenne comme les chevaliers et les barons. Enfin, il y a les rois et les reines, les papes et les prélats, qui doivent être conservés à visage découvert »³⁹. On menait en effet en procession les souverains ou hauts personnages défunts, le visage découvert, pour que tous puissent vérifier l'authenticité de leur mort⁴⁰, l'emploi de l'effigie lors des funérailles de souverains n'étant pas encore à l'ordre du jour : il apparut en Angleterre 1327 lors des funérailles d'Edouard II pour des raisons circonstanciées, à savoir la nécessité d'attendre l'arrivée du futur Edouard III⁴¹.

Différents rois ou princes furent embaumés par la suite sans que cela devienne une règle, mais cette opération faisait partie des attributions du chirurgien : Pierre Fromont par exemple, chirurgien du futur Jean II, embauma en 1350 le corps de Philippe VI⁴². En outre, barbiers et apothicaires avaient aussi un rôle à jouer : l'embaumement du duc de Berry fut pratiqué entre autres par les chirurgiens Gilles Dessuz-le-Four et André Martin et deux barbiers parisiens, Gauthier Colart et Guillaume de Bures⁴³, et le chirurgien Guy de Chauliac dira avoir appris un procédé pour préparer les cadavres, de « l'apothicaire Jacobus, qui avait embaumé de nombreux pontifes romains »⁴⁴.

Mondeville, pour sa part, expose la technique de conservation et de préparation des cadavres par onction avec des produits aromatiques dont on bourrait aussi les cavités naturelles, selon trois cas de figure : les corps de riches à inhumer dans les quatre jours, visage découvert ou non ; les corps qu'on devait garder et préparer, pour les conserver avant la sépulture ou les transporter au loin ; les corps qui devaient être longtemps conservés le visage découvert. Il décrit donc les manipulations dans tous leurs détails (bandage des membres, obturation de l'anus,

³⁸ *Chirurgie*, III, 1, 7, traduit par D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien*, op. cit., p. 103.

³⁹ Voir D. Alexandre Bidon, *La mort au Moyen Âge. XIII-XV siècle*, Paris, 1998, p. 193-194.

⁴⁰ *Ibidem*, p. 194.

⁴¹ A. Corbin, J.-J. Courtine, G. Vigarello dir., *Histoire du corps*, vol. 1, *De la Renaissance aux Lumières*, dir. G. Vigarello, Paris, 2004, p. 393. Sur les funérailles royales à la fin du Moyen Âge, voir M. Gaude-Ferragu, *D'or et de cendres : la mort et les funérailles des princes dans le royaume de France au bas Moyen Âge*, Lille, 2005.

⁴² E. Wickersheimer, *Dictionnaire...*, p. 634.

⁴³ Voir récemment Ph. Charlier, *Médecin des morts. Récits de paléopathologie*, Paris, 2006, p. 33.

⁴⁴ A. Paravicini Bagliani, *Le corps du pape*, trad. fr. Paris, 1997, p. 156.

vidage des fèces, cirage du corps ou de la face, suture du nez et de la bouche, etc.), et jauge certains procédés à la lumière de sa propre expérience.

A propos d'un baume permettant théoriquement de préserver la face de la corruption, en effet, il se montre sceptique, ayant eu à l'employer lorsqu'il a embaumé « avec quelques autres » les corps de deux rois de France (probablement Philippe Le Bel, †1314 et Louis le Hutin, † 1316) : « nous avons oint la face de baume avec peu ou point de résultat », dit-il⁴⁵. De fait, les funérailles de Philippe le Bel sont racontées notamment dans une missive de Guillaume de Balrich (chargé d'une mission auprès du défunt souverain) à Guillaume de Canet, lieutenant du roi Jacques II à Majorque ; selon lui le roi de France avait certes été embaumé, mais son visage et ses mains, entièrement à découvert, portaient les signes d'une altération très visible (« penitus discoperte et mirabiliter alterate »)⁴⁶. Comme l'écrit Jean Favier, « l'opération réussit médiocrement : on s'en aperçut dès le lendemain »⁴⁷. Il était effectivement à la fois nécessaire et très difficile de trouver une recette qui non seulement permette au corps d'attendre une bonne semaine, mais aussi protège les parties les plus fragiles, comme le visage et les mains, objets d'une dévotion publique⁴⁸. S'il fallait conserver le corps plus de quatre nuits, on ouvrait notamment la cavité abdominale pour prélever les viscères et la remplir de drogues odoriférantes, mais cette incision exigeait un privilège spécial de l'Eglise romaine. Mondeville le cite dûment, mais sans y insister, comme une formalité sans importance selon Danielle Jacquart⁴⁹, et deux générations plus tard, Guy de Chauliac négligera purement et simplement de mentionner la nécessité d'une autorisation de l'Eglise⁵⁰.

Mais nous ne nous attarderons pas davantage sur le traitement des cadavres, auquel Mondeville ne consacre somme toute qu'un chapitre aux préoccupations essentiellement techniques, à savoir comment limiter les effets de la décomposition et préserver l'esthétique de la tête, si elle devait rester découverte pendant l'exposition et le transport du corps.

Les soins de beauté

Aspects de la palette

En ce qui concerne cette fois le corps bien vivant, il consacre toute une partie de sa *Chirurgie* à ses soins, entre esthétique et hygiène, et en cela il s'inscrit dans une tradition remontant au XII^e siècle en Occident : c'est en effet avec Salernus, Richardus Anglicus, et surtout le fameux ensemble appelé *Trotula*, dont le traité *De ornatu mulierum* fut appelé à un grand succès⁵¹, que le thème de l'*ornatus* avait fait son entrée dans les traités de médecine en Occident, avant d'obtenir pleinement droit de cité dans les « grands traités » médicaux ou chirurgicaux des XIII^e et XIV^e siècles tels le *Régime*

⁴⁵ *Chirurgie*, III, I, 7, p. 570.

⁴⁶ Voir Ch. Baudon de Mony, « La mort et les funérailles de Philippe le Bel », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 58 (1897), p. 5-14, et A. Erlande-Brandenburg, *Le roi est mort. Etude sur les funérailles, les sépultures et les tombeaux des rois de France jusqu'à la fin du XIII^e siècle*, Paris, 1975, notamment p. 22.

⁴⁷ J. Favier, *Philippe le Bel*, Paris, rééd. 1998, p. 530.

⁴⁸ D. Alexandre-Bidon, *La mort au Moyen Age*, *op. cit.*, p. 194.

⁴⁹ *Chirurgie*, III, I, 7, p. 569. Voir D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien*, *op. cit.*, p. 103.

⁵⁰ Voir F. Collard, « Ouvrir pour découvrir. Réflexions sur les expertises de cadavres empoisonnés à l'époque médiévale », dans *Le corps à l'épreuve*, *op. cit.*, p. 177-190, p. 180-181.

⁵¹ Voir *The Trotula. A Medieval Compendium of Women's Medicine*, M. H. Green éd. et trad., Philadelphie, 2001.

du corps d'Aldebrandin, la *Chirurgie* de Lanfranc, la *Chirurgie* de Mondeville et celle de Guy de Chauliac. Et l'on n'oubliera pas non plus Taddeo Alderotti (†v. 1295), qui inclut pas moins de 50 préparations cosmétiques dans ses *Consilia*⁵², de la teinture pour cheveux au dentifrice, Bernard de Gordon (†v. 1320), dont le dernier chapitre s'appelle « Medecines pour faire les femmes belles », ou Arnaud de Villeneuve (†1311), à qui est attribué un *De ornatu*, de même qu'un *De depilatione superstitiosa*⁵³: des médecins s'y intéressèrent donc, au nom du lien entre soins du corps et bonne santé, notamment du cerveau. Ainsi Taddeo Alderotti conseillait-il de bien soigner les cheveux afin de garder un cerveau en bonne santé⁵⁴, et certains auteurs recommandaient le lavage de dents pour le bien du cerveau, pour empêcher que les esprits se dégageant des dents sales ne le troublent⁵⁵.

Le soin de l'apparence n'en entraînait pas moins parfaitement dans les attributions du chirurgien telles que Mondeville les définit par rapport au médecin, en se fondant sur l'opposition entre extérieur et intérieur du corps⁵⁶. Son troisième traité, notamment, s'occupe des maladies qui ne sont « ni plaies, ni ulcères, ni maladies des os ». Il est divisé en trois doctrines, mais la troisième n'a pas été écrite. La première en revanche, *doctrina decorationis*, annonce qu'elle traite des soins du corps pour les hommes comme pour les femmes, et l'on peut dégager quelques thèmes principaux : le poil ; le cheveu ; la peau ; l'hygiène corporelle.

Le poil

L'épilation retient son attention et il fait un état de la question, en présentant à la fois les dangers et les lacunes dans les pratiques en vigueur. Ainsi, au chapitre XIII (« de l'embellissement des femmes plus particulier à certaines régions et du soin des choses extérieures chez les femmes »), il déplore un manque chez Avicenne, qui est pourtant une des autorités qu'il cite le plus abondamment : « Avicenne décrit un dépilatoire qui rase les poils, mais ni lui ni aucun autre auteur ou praticien, ni les pratiques de médecine ou de chirurgie n'ont indiqué de dépilatoire éradicatif, aussi, bien des praticiens sont-ils déçus »⁵⁷. Derrière ce constat se devine aussi évidemment une déception de la clientèle, car hier comme aujourd'hui, un dépilatoire éradicatif est appelé de leurs vœux par les client(e)/es davantage que par ceux qui se chargent de les épiler... Mondeville cite tout de même dûment la manière de composer ce dépilatoire rasant, attesté dans les *Catholica Salerni*⁵⁸ et dans le *Trotula*, et présenté comme dangereux par les littérateurs dès Etienne

⁵² Voir Taddeo Alderotti, *I "Consilia"*, éd. G. M. Nardi, Turin, 1937, et N. G. Siraisi, *Taddeo Alderotti and his pupils*, Princeton, 1981, p. 283 et 381.

⁵³ Voir E. Wickersheimer, *Dictionnaire...*, p. 48.

⁵⁴ « Le matin, tu peignes tes cheveux, les libérant ainsi de leur saleté et ton cerveau sera dégagé ; et de temps en temps, tu prépares un encensement de la tête, en été avec des substances froides, en hiver avec des produits chauds, et cette fumigation dilatera tes narines, te dégagera le cerveau, empêchera que tes cheveux ne tombent ou blanchissent », cité par F. Aubaile-Sallenave, « Les soins de la chevelure chez les musulmans au Moyen Âge (thérapeutique, fonction sociale et symbolique) », dans *Les soins de beauté, op. cit.*, p. 347-362, p. 359.

⁵⁵ Cf. P. Gil Sotres, « Les régimes de santé », dans M. D. Grmek dir., *Histoire de la pensée médicale en Occident*, I, *Antiquité et Moyen Âge*, Paris, 1995, p. 257-81, p. 275.

⁵⁶ *Chirurgie*, III^e traité, « Introduction particulière », p. 495. Songeons aussi, à cet égard, aux préoccupations d'ordre esthétique qui l'animent lorsqu'il évoque les cicatrices que peuvent laisser certaines interventions ou incisions ; voir par exemple *Chirurgie*, III, 1, 1.

⁵⁷ *Chirurgie*, III, 1, 13, p. 586.

⁵⁸ Voir *Catholica magistri Salerni*, éd. P. Giacosa, *Magistri Salernitani nondum editi*, Turin, 1901, p. 71-162, p. 74.

de Fougères et son *Livre des manières*, vers 1174-1180⁵⁹ : il se compose de trois parties de chaux vive, d'une partie d'orpiment et d'une demi-partie d'aloès, pulvérisés et cuits dans l'eau jusqu'à ce qu'une plume qu'on y trempe soit dégarnie de ses barbes...⁶⁰

Il fait également état d'un autre procédé, à la fois inefficace et dangereux, à cause du risque d'excoriation ou de brûlure, et dit le mentionner suite à « certains praticiens et certaines pratiques qui décrivent très longuement une manière générale de soigner tout le corps » : « on va aux étuves, puis on prend un bain, on applique sur tout le corps un dépilatoire... Et avec cela le profit en est pour les femmes médiocre ou nul. En outre il n'est pas tout à fait sans danger ». Cependant, ajoute-t-il, l'« artiste prudent, en faisant valoir la beauté et en vantant son ouvrage, pourra en tirer profit », puisque « plus un procédé est laborieux dans ces sortes de choses, plus il est jugé utile par les femmes ». Aussi propose-t-il des correctifs aux deux principaux inconvénients de ce *psilotrum*, sa puanteur et les risques de brûlure⁶¹ — correctifs sans doute inspirés par le *De ornatu mulierum* lui-même⁶².

Au total, il mentionne six manières d'enlever les poils : les ciseaux, le rasoir, la pince ou les doigts enduits de poix, le dépilatoire rasant qu'il a présenté, la poix seule sur étoffe, et, surtout « un dépilatoire très distingué expérimenté et inventé récemment, qui déracine admirablement, et qui jusqu'ici, que je sache, n'a été décrit dans aucun auteur et dans aucune pratique »⁶³. Un *scoop* en quelque sorte, dont il donne la recette : « la manière d'empêcher la repousse est la suivante : on oint le lieu de psyllium, de vinaigre et de sang de grenouilles lacustres, ou du sang d'une tortue (*tortudo*) qui selon les uns est une limace et selon les autres une tortue ». Et pour finir, il s'abrite derrière un « quidam » pour placer ce procédé sous les auspices d'une astrologie minimale, ou plus précisément d'une pensée analogique rappelant la théorie des signatures : « un quidam m'a dit qu'il faut commencer cette opération quand la Lune doit entrer dans quelque signe poilu, et qu'il faut la prolonger jusqu'à ce qu'elle ait traversé tout le signe poilu »⁶⁴.

La chevelure

La demande des hommes est largement perceptible chez Mondeville, notamment à propos du soin de la chevelure, pour laquelle on était prêt à beaucoup de choses si l'on en croit par exemple les *Contes moralisés* de Nicole Bozon (1320-1350) stigmatisant le recours à de l'urine d'âne pour faire pousser les cheveux⁶⁵ ou encore le triste sort du duc Amédée VII de Savoie, qui accepta de se faire raser la tête et de la laisser enduire d'un onguent spécial en vue d'activer la repousse des cheveux⁶⁶ — qui lui fut fatal. Le soin de la chevelure des grands était en tout cas si important qu'il pouvait donner lieu à un métier en soi : ainsi dans l'*Escoufle* de Renart (1^e ½ du XIII^e s.),

⁵⁹ Voir J.-G. Gouttebroze, « Parfum de femme et misogynie dans le *Livre des manières* d'Etienne de Fougères », dans *Les soins de beauté, Moyen Âge, début des Temps modernes*, éd. D. Menjot, Nice, 1987, p. 311-318.

⁶⁰ *Chirurgie*, III, 1, 13, p. 586-587.

⁶¹ *Ibidem*, p. 587.

⁶² Voir *De ornatu mulierum*, éd. M. H. Green, dans *The Trotula. A Medieval Compendium of Women's Medicine*, *op. cit.*, p. 166-191, p. 166 : « sed si ex psilotro accidat cutem uri... ».

⁶³ *Chirurgie*, III, 1, 13, p. 588.

⁶⁴ *Ibidem*, p. 589.

⁶⁵ *Les contes moralisés de Nicole Bozon, frère mineur*, éd. L. Toumin Smith, P. Meyer, Paris, 1889, n° 24 a.

⁶⁶ Voir F. Collard, « *Perfidus physicus* ou *inexpertus medicus*. Le cas Jean de Grandville, médecin du comte Amédée VII de Savoie », dans *Mires, physiciens, barbiers et charlatans. Les marges de la médecine de l'Antiquité au XVI^e siècle*, dir. F. Collard, E. Samama, Langres, 2004, p. 133-149.

Aelis, obligée de travailler pour survivre, gagne sa vie à Montpellier en lavant la tête des hommes importants⁶⁷.

Mondeville pour sa part choisit de traiter ces questions en deux parties. Au chapitre IV, il annonce : « pour le moment on traitera 1^o/ du nettoisement, 2^o/ de la coloration avec une bonne couleur, 3^o/ de leur bonne odeur. De tous les autres soins, il sera traité dans la 3^e doctrine de ce III^e traité » — que nous n'avons donc pas (il prévoyait un premier chapitre « du soin des cheveux et des poils », et le suivant sur « les maladies des cheveux et des poils »).

Comme l'ont souligné les auteurs de *l'Histoire de la vie privée*, la chevelure était un élément important de la représentation de la personne : le blond roux était la couleur vedette, mais le phénomène n'est pas nouveau. Des recettes pour blondir les cheveux sont attestées dans l'Occident latin depuis le XII^e siècle au moins, avec les *Catholica Salerni* (qui offraient deux nuances de blonds, « flavi » et « aurei »⁶⁸), et le *De ornatu mulierum*, et la demande ne faiblit pas au siècle suivant, si l'on en croit par exemple Aldebrandin de Sienne empruntant plusieurs recettes au *Canon* d'Avicenne pour « les caviaus faire biaux et gaunes »⁶⁹. Les cheveux blancs étaient vécus comme « un drapeau que la mort aurait planté sur une tête », selon une formule-choc de Bernard de Gordon rapportée par Guy de Chauliac⁷⁰, et le problème de la canitie s'avère pris en compte dès les *Catholica* de Salernus, qui propose une recette à base d'écorce de noix pour noircir les cheveux⁷¹. Qu'il s'agît de les teindre en blond ou en noir, il apparaît que la clientèle de cour cherchait à tout prix à conserver une apparence de jeunesse, mais l'emploi de certains produits (les *Catholica Salerni* mentionnent l'alun comme une sorte de mordant universel⁷²) exposait la santé et même la vie, comme en témoigne Guy de Chauliac que je cite dans sa traduction française : « à raison des indoctes noircissements des cheveux avec medicaments communs, on voit non seulement choir en danger plusieurs femmes, ains aussi mourir. Car d'autant que leurs têtes se refroidissent, quelquefois elles tombent en apoplexie et epilepsie, d'autres fois, en tres grands cathares de sorte que polmon en endure et la phtisie s'en ensuit »⁷³.

La peau

La frontière entre hygiène, cosmétique et médecine, est parfois mouvante⁷⁴, mais Mondeville pose un *distinguo* entre traitement médical et soins de beauté à propos du

⁶⁷ « Elle gagnait, en outre, beaucoup à laver la tête aux hauts hommes », cité par Ch.-V. Langlois, *La vie en France au Moyen Age de la fin du XII^e au milieu du XIV^e siècle d'après les romans mondains du temps*, rééd. Paris-Genève, 1981, p. 57, qui renvoie à ce sujet à *Gilles de Chin*, éd. de Reiffenberg, Bruxelles, 1847, v. 4914 ss ; voir aussi Ph. Ariès, G. Duby dir., *Histoire de la vie privée*, t. 2, *De l'Europe féodale à la Renaissance*, Paris, 1985, p. 361.

⁶⁸ *Catholica magistri Salerni*, *op. cit.*, p. 73.

⁶⁹ Voir *Le régime du corps de maître Aldebrandin de Sienne, texte français du XIII^e siècle*, éd. L. Landouzy et R. Pépin, Paris, 1911.

⁷⁰ Guy de Chauliac, *Inventarium, sive Chirurgia magna*, éd. M. McVaugh, S. Ogden, Leiden-New York-Köln, 1997, 2 vol., p. 316 : « canities est mala et suspecta, nam videtur quod mors capiti vexillum suum applicuerit, ut ait Gordonius ».

⁷¹ *Catholica magistri Salerni*, *op. cit.*, p. 72.

⁷² *Ibidem*, p. 73 : « quemlibet colorem facilius recipiunt ».

⁷³ J. Rovinski, « La cosmétologie de Guy de Chauliac », dans *Les soins de beauté*, *op. cit.*, p. 171-182, p. 177.

⁷⁴ Sur ce thème, on me permettra de renvoyer à L. Moulinier-Brogé, « Esthétique et soins du corps dans les traités médicaux à la fin du Moyen Age », *Médiévales*, 46 (printemps 2004), *Ethique et pratiques médicales*, p. 55-72 ; voir aussi M. McVaugh, *The Rational Surgery of the Middle Ages*, *op. cit.*, p. 218-224.

visage des femmes : “ dans la 3^e doctrine..., on a décrit 25 affections du visage [...], dit-il. « En dehors de ces maladies, il convient de donner encore certains soins au visage ». Et d'énumérer, dans l'ordre, le soin général “ parce qu'il n'y a pas de femme, si belle qu'elle soit, qui soit contente de sa beauté ” ; la correction des taches qui ne sont ni lentilles ni *pannus* ; l'aplanissement des aspérités de la peau ; le soin contre la puanteur des narines ; le soin contre la puanteur de la bouche [ces deux derniers problèmes étant souvent traités conjointement dans les *De ornatu mulierum*]; et l'apparence feinte de la jeunesse.

Le teint, en particulier, semble un souci majeur — Jean-Louis Flandrin évoquait « une sorte d'obsession du teint » de la part des théoriciens de la beauté et des recueils de recettes⁷⁵ —, au nom duquel on endurait parfois des souffrances intenses, si l'on en croit Mondeville : d'après lui en effet, certaines femmes se faisaient enlever « avec un rasoir excellent » toute la lame superficielle de la peau du visage⁷⁶, ce qui n'est pas très loin, au moins quant au but recherché, des actuels *peelings*... Mondeville se démarque de tels procédés, mais la question du teint le retient : contre la rougeur, il donne trois remèdes, contre l'excessive pâleur, quatre, et contre la brûlure due au soleil ou au vent, à la fois un moyen de s'en préserver par une sorte de masque-écran total (« on s'en préserve en s'oignant de blancs d'œufs, ou d'eau de grains d'orobe seuls, ou de ces deux substances à la fois, ou encore d'eau additionnée de farine de froment et de blancs d'œufs par parties égales »), et de la guérir ; il fournit en l'occurrence une recette directement héritée du *De ornatu mulierum* dans la composition de laquelle entrait aussi bien de la racine de lis mondée que de la poudre de mastic, d'oliban, et de céruse⁷⁷, — un produit dont la dangerosité, même si elle ne fut établie scientifiquement que plus tard, devait être déjà perceptible, si l'on en croit par exemple le prédicateur siennois Fra Filippo degli Agazzari (†1422) évoquant la fin d'une coquette le visage noirci et rongé⁷⁸.

L'idéal d'un teint incarnat se donne à voir, y compris pour les hommes, qui s'avèrent également soucieux de leur carnation. Mondeville les prend donc en compte et énumère les maux, « les laideurs », selon ses propres termes, dont pouvait souffrir l'épiderme masculin : « la rougeur excessive ; la blancheur superflue ; la brûlure par le soleil, le vent, etc. ; une couleur sombre ou laide ; des poils contre nature, et la rareté de la barbe »⁷⁹.

L'odeur

Si le visage et la tête méritent des attentions particulières, le corps tout entier devait être l'objet d'un soin général qui, outre l'épilation, comprenait cinq choses selon Mondeville : les étuves, les frictions, le bain, les onctions et les ablutions, auxquelles il s'intéresse plus particulièrement dans son chapitre XII⁸⁰.

Soulignons donc pour finir le rôle de l'odeur, aussi importante que la couleur, alors qu'un souci comme celui de la ligne, si obsédant de nos jours, n'apparaît guère (notons tout de même que Mondeville traite « l'engraissement et l'amaigrissement du

⁷⁵ J.-L. Flandrin, « Soins de beauté et recueils de secrets », dans *Les Soins de beauté, op. cit.*, p. 13-32, p. 18.

⁷⁶ *Chirurgie*, III, 1, 13, p. 593.

⁷⁷ *Ibid.*, III, 1, 11, p. 583.

⁷⁸ Voir J. Berlioz, « Fra Filippo degli Agazzari : la coquette fardée par le diable », dans *Prêcher d'exemples. Récits de prédicateurs du Moyen Âge*, prés. J.-Cl. Schmitt, Paris, 1985, p. 179-185.

⁷⁹ *Chirurgie*, III, 1, 11, p. 582.

⁸⁰ *Ibid.*, III, 1, 12, p. 585 : « les ablutions se feront avec de l'eau dans laquelle on a fait cuire de la livèche ou avec de la farine de pois chiches, des fèves, des graines de raifort, de dragacanthé blanc incorporée dans du lait dont on peut mouiller tout le corps ».

corps » et que Guy de Chauliac évoquera l'obésité⁸¹). L'odeur, ou tout au moins la neutralité olfactive, était une composante importante de la sociabilité, d'où à la fois des recettes pour éviter la transpiration et pour parfumer la chevelure ou l'haleine, qui ne sont pas sans écho dans la littérature, ainsi le *Chastoiement des dames* de Robert de Blois (XIII^e s.), un traité d'éducation pour les filles qui recommandait d'absorber au déjeuner anis, fenouil et cumin, ou le souci de corriger l'odeur de certaines préparations : à propos de teinture pour les cheveux, par exemple, Guy de Chauliac cite Avicenne et une recette tirée du *Canon*⁸², mais il ajoute des poudres aromatiques pour corriger l'odeur, ce qui avait déjà été recommandé par Mondeville⁸³.

Dans le même ordre d'idées, on relève les conseils relatifs aux vêtements, dont le but est la satisfaction du sens olfactif : Mondeville conseille de les laver de temps en temps à la lessive, de les parfumer avec des fleurs de violette, de les humecter d'eau fraîche dans laquelle auront macéré des racines d'iris broyées⁸⁴. L'odeur de la bouche, voire des narines, est également à contrôler dans cette optique, dans la lignée du *De ornatu mulierum* et de ses descendants, pour assurer des rapports sociaux plaisants, voire séduction et érotisme, comme on peut l'inférer de ce que dit Mondeville des onctions: « certains ajoutent du camphre, ce que je n'approuve pas parce que son odeur diminue le désir du coït »⁸⁵. De fait, cette attention portée à l'odeur de certaines parties du corps (nez, dents et bouche notamment, d'où de nombreuses recettes de bains de bouche ou « dentifrices »⁸⁶), de même que la présence, au milieu de formules destinées à blanchir la peau ou blondir le poil, de conseils relevant d'une chirurgie « réparatrice » sinon trompeuse (en particulier les moyens de resserrer la vulve ou de faire passer une femme pour vierge) s'expliquent non plus tant par les exigences de sociabilité que par un lien fort entre art de la parure et art érotique⁸⁷.

La beauté et son prix

La cosmétique n'avait guère de fondement théorique, d'où les précautions prises par les auteurs qui s'en mêlent, qui semblent parfois invoquer les femmes comme un alibi, et ce dès Salernus, dont les *Catholica* citent les femmes de Salerne⁸⁸, ou le *De ornatu mulierum* évoquant les pratiques des « femmes sarrasines » et des « Salernitaines »⁸⁹.

Mondeville pour sa part se retranche derrière les femmes à propos des soins intérieurs des parties sexuelles dont ont besoin « les vieilles courtisanes » et « les filles non mariées, par malheur déflorées »⁹⁰, et ce sont encore les courtisanes qui justifient la mention de tel soin du visage : « les vieilles femmes, surtout les courtisanes, s'efforcent de feindre la jeunesse, ce à quoi conviennent d'après les médecins les purgations, un bon régime et l'usage merveilleux des préparations et du médicament *altivoli*, « divin », qu'a

⁸¹ J. Rovinski, « La cosmétologie de Guy de Chauliac », art. cit., p. 179 : « donc il est tres bon d'estre bien et modérément charnu ».

⁸² Cf. Guidonis de Caulhiaco *Inventarium sive Chirurgia magna*, éd. M. McVaugh, S. Ogden, Leiden-New York-Köln, 1997, 2 vol., p. 318.

⁸³ Voir *Chirurgie*, III, 1, 13.

⁸⁴ Ph. Ariès, G. Duby dir., *Histoire de la vie privée*, t. 2, op. cit., p. 360.

⁸⁵ *Chirurgie*, III, 1, 12, p. 585.

⁸⁷ D. Jacquart, Cl. Thomasset, *Sexualité et savoir médical*, Paris, 1985, p. 168.

⁸⁸ *Catholica magistri Salerni*, op. cit., p. 71 : « de omni ornatu faciei secundum notitiam mulierum salernitanarum ».

⁸⁹ Cf. *The Trotula*, op. cit., passim.

⁹⁰ *Chirurgie*, III, 1, 13, p. 588 : « elles procèdent de la façon suivante... ».

composé Maître Bernard de Gordon à la fin du petit traité qu'il a écrit sur la thériaque »⁹¹. Cette volonté de feindre peut aller loin, et Mondeville rapporte certaines recettes tout en les condamnant, comme des fraudes *contra Deum et justitiam* : la chirurgie est une opération manuelle destinée à restaurer une nature, non à aller contre elle⁹².

La misogynie de Mondeville trouve ici à s'exprimer, en particulier contre les femmes de Montpellier, ville qu'il connaissait bien puisqu'il y séjourna et dit y avoir enseigné : rappelons aussi que Bernard de Gordon⁹³ et Guillaume de Brescia, qui joua un rôle auprès de Clément V dans l'élaboration de la bulle *Ad pascendum oves* sur les études et examens dans l'Université de médecine de Montpellier, sont présentés comme les instigateurs de la *Chirurgie*, le premier dans le ms. BnF, lat. 7131, le second dans le ms. 13002. Quand il évoque les soins requis par la poitrine des femmes, pour éviter un volume disgracieux, il écrit que : « d'autres, comme les femmes de Montpellier, serrent leurs seins avec des tuniques étroites et des lacets, tandis qu'elles ne serrent pas leurs parties sexuelles, bien qu'il y ait là un grand danger »⁹⁴. Et l'on retrouve le cynisme affiché à propos du dépilatoire cité plus haut, quand, après avoir protesté que ce sujet ne lui plaît pas, il ajoute : « cependant un chirurgien qui demeurerait dans des provinces ou dans des cités où il y aurait beaucoup de riches et de femmes de cour, et qui serait renommé pour savoir bien opérer dans cet art, pourrait en remporter un avantage considérable et la faveur des dames, ce qui n'est pas peu de chose aujourd'hui »⁹⁵.

Le problème de la rétribution est récurrent dans la *Chirurgie*, presque autant que celui de la noblesse de l'art de son auteur. Les praticiens attachés à la maison du roi étaient pourtant parmi les mieux payés, mais Mondeville se plaint en maint endroit, comme dans le notable VII, « nécessité d'un juste salaire », où il évoque « ceux qui paient mal, comme nos seigneurs et leurs proches »...⁹⁶, ou dans ce passage : « il y a des malades, parmi les riches, assez misérables, assez avarés et assez stupides pour ne donner absolument rien à leur chirurgien ou pour lui donner un salaire médiocre. Ils s'imaginent qu'ils font bien les choses en lui comptant 12 deniers ou 2 sols par jour, absolument comme ils le feraient à l'égard d'un maçon, d'un pelletier ou d'un tailleur »...⁹⁷ Danielle Jacquart a calculé que le montant journalier des gages des chirurgiens était d'environ trois sous en 1301⁹⁸ et qu'en 1303, la rétribution d'Henri atteignit cinq sous trois deniers par jour ; mais bien qu'au-dessus de la moyenne, ces émoluments étaient manifestement

⁹¹ *Ibidem*, p. 593. Ce *De theriaca* composé entre 1300 et 1305 est conservé dans plusieurs manuscrits ; voir L. Thorndike, P. Kibre, *A Catalogue of incipits of medieval scientific writings in latin*, Cambridge (Mass.), 1963, col. 1574 (qui en citent 4) et récemment L. Demaitre, « Bernard de Gordon et son influence sur la pensée médicale », dans *L'université de médecine de Montpellier (XIII^e-XV^e siècles)*, dir. D. Le Blévec, Turnhout, 2004, p. 103-131, p. 110 et 126 (qui en compte 7).

⁹² *Chirurgie*, III, 1, 11, p. 582. Sur les fondements de l'opposition de Mondeville à certaines pratiques cosmétiques, voir M. McVaugh, *The Rational Surgery of the Middle Ages*, *op. cit.*, p. 225-226.

⁹³ « A la demande et sur l'avis de maître Bernard de Gordon, homme scientifique, très grand professeur en science de médecine à la très illustre université de Montpellier », dit une note dans la marge inférieure du premier folio ; voir D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien*, *op. cit.*, p. 69. Luke Demaitre remarque toutefois que dans toutes ses autres allusions à Bernard de Gordon, Mondeville le cite davantage comme un auteur qu'il a lu que comme un homme qu'il a connu (L. Demaitre, « Bernard de Gordon et son influence sur la pensée médicale », *art. cit.* p. 104).

⁹⁴ *Chirurgie*, III, 1, 13, p. 590.

⁹⁵ *Ibid.*, III, 1, 11, p. 582.

⁹⁶ *Ibidem*, « Notable VII », p. 110.

⁹⁷ Cité par A. Chéreau, *Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe le Bel, roi de France*, Paris, 1862, p. 48.

⁹⁸ D. Jacquart cite les sommes perçues par Jean Pitart, Henri de Mondeville et Ambroise : Pitart en 1301, pour 40 jours, 7 l. 13 s. 4 d. ; Mondeville, en 1301, pour 263 jours, 41 l. 2 s. 4 d. et en 1303, pour 130 jours, 34 l. 7 s. 6 d. ; enfin Ambroise, en 1301, pour 89 jours, 12 l. 9 s. 2 d. (*Le milieu médical en France du XII^e au XV^e siècle*, *op. cit.*, p. 178-179).

insuffisants pour notre homme, qui se présente dans son prologue comme courant ça et là pour gagner sa vie.

Il est donc clair que si Mondeville s'étend sur la question des soins de beauté, c'est qu'il y voit une intéressante source de revenus. De fait, quand il s'agit de fixer la rétribution que peut exiger le chirurgien, il oppose drastiquement les riches qu'il faut fortement taxer, au vrai pauvre, soigné gratuitement⁹⁹: « le chirurgien peut, très équitablement et la conscience tranquille, prendre au riche cent livres, en prendre cinquante à un homme de fortune moyenne, et à un pauvre une oie, un canard, une poule, des poulets, un fromage ou des œufs. Mais si le patient est vraiment pauvre, il ne prendra rien de tout cela, car il est plus lourd pour le pauvre de donner une oie, que pour le riche de donner une vache ». Ce qu'il formule d'une manière plus lapidaire dans l'introduction particulière de son II^e traité : « Qu'il donne des conseils aux pauvres, à cause de Dieu. Qu'il se fasse bien payer des riches, s'il le peut »¹⁰⁰.

Du *Trotula* à Mondeville (mais est-ce bien différent aujourd'hui ?), il ressort donc que seuls les riches paraissent pouvoir satisfaire leur soif de beauté. À propos du souci qu'ont certaines femmes de diminuer leur poitrine, Mondeville met ainsi en cause aussi bien la pudeur des femmes que le coût des soins (« certaines femmes, ne pouvant ou n'osant recourir à un chirurgien, ou ne voulant pas révéler cet état disgracieux, font à leur chemise deux sacs proportionnés aux seins mais étroits »¹⁰¹), et l'aspect économique de l'accès aux canons de beauté est plus longuement développé ailleurs, à propos des « laideurs » du visage masculin : « il faut savoir que sur la face des hommes il se produit parfois chez les riches et chez les nobles citoyens lascifs des laideurs guérissables lucratives, dont les cultivateurs ou paysans ne s'inquiètent guère »¹⁰².

Le traité de Mondeville renvoie ainsi l'image d'une cour demandeuse en matière d'embellissement, hommes et femmes confondus, bien que la part des recettes concernant les femmes reste bien supérieure. Si l'homme doit limiter ses soins de beauté sous peine d'encourir critiques ou moqueries, comme les gandins frisés à Venise et Florence au XV^e siècle, la femme apparaît comme une construction de la culture, qui doit par exemple être lisse pour être agréable, d'où le lien récurrent entre épilation et étuves. Mais dans les deux cas, le praticien s'impose comme un tiers indispensable, désormais principal agent du soin médical comme du soin de beauté ; plusieurs raisons peuvent expliquer ce nouveau rôle qu'il revendique, notamment, on l'a vu, sa contrepartie économique, mais aussi la dangerosité des produits utilisés tels que mercure, céruse (carbonate de plomb), litarge (oxyde de plomb), ou orpiment (sulfure d'arsenic).

Des canons de beauté et de sociabilité se donnent aussi à voir ; le soin de la chevelure et de sa couleur concerne tout le monde, et si tous ne pouvaient sans doute arborer le blond en vogue (la couleur safran plaît aux hommes comme aux femmes, au grand dam des moralistes), la chevelure blanche est à fuir, tout autant que la calvitie ou la barbe dégarnie pour l'homme. Le teint est également un souci partagé par les deux sexes, et l'idéal d'un teint clair leur semble commun. Mais les femmes doivent en outre poursuivre trois objectifs : conserver le plus longtemps possible une apparence

⁹⁹ *Chirurgie*, p. 20. Voir à ce sujet M. Nicoud, « Hygiène, pathologies et médicalisations du « petit peuple » : discours et pratiques médicales à la fin du Moyen Age », dans *Le petit peuple dans l'Occident médiéval. Terminologies, perceptions, réalités*, textes réunis par Cl. Gauvard, P. Boglioni, R. Delort, Paris, 2002, p. 659-672, notamment p. 662.

¹⁰⁰ *Chirurgie*, « Notable IV », p. 102.

¹⁰¹ *Ibidem*, III, 1, 13, p. 590.

¹⁰² *Ibidem*, III, 1, 11, p. 582.

de jeunesse, avoir le corps lisse, et une poitrine menue. Enfin, pour tous également, une hygiène est à prendre en compte, notamment de la chevelure, qu'il s'agisse de la débarrasser de ses parasites ou de la parfumer, dans une optique socio-érotique pourrait-on dire. Rappelons, à cet égard, que Mondeville consacre toute une section de sa *Chirurgie* à la lutte contre les animaux venimeux, et propose des traitements tant curatifs que préventifs contre toute une foule de nuisibles (serpents, rats, souris, belette, taupe, fourmis, puces, punaises, abeilles, guêpes, etc.¹⁰³). Certains parasites formaient comme une faune ordinaire rapprochant les individus puisqu'on se faisait épouiller par ses proches. Inversement, c'est aussi aux proches qu'on les transmettait, et le risque était majeur en cas de longue chevelure, une coiffure affectionnée par les nobles contre laquelle tonnait déjà, au XIII^e siècle, le franciscain Berthold de Ratisbonne (†1272)¹⁰⁴ ; à la fin du XV^e siècle, elle n'est pas passée de mode, et le pèlerin dominicain Felix Faber d'Ulm (†1502) se plaint de « certains nobles qui refusent d'en faire le sacrifice » et qu'il a « vus si souvent couverts de poux qu'ils en pourvoient tous leurs amis et importunaient tous leurs voisins »¹⁰⁵. Poux et morpions apparaissent ainsi deux fois dans la *Chirurgie*¹⁰⁶, comme des ennemis familiers dont on se soucie au nom de l'esthétique et de l'hygiène depuis les *Catholica Salerni*, par exemple, qui proposaient des remèdes pour éliminer, au même titre que les pellicules, ces hôtes indésirables altérant la beauté de la chevelure¹⁰⁷.

Si le corps fut l'objet d'une pratique et d'une morale assez malaisées à déceler avant le XIII^e siècle, dans la classe dominante se discerne en tout cas désormais le goût de la propreté.¹⁰⁸ Le bain, qui oppose si nettement le chevalier au paysan dans la littérature, semble jouer un rôle important, et, comme dans le *Trotula*, la forte demande d'épilation au féminin est liée à la fréquentation de l'étuve. Bien que des séances d'épouillage soient attestées dans tous les milieux, chez les puissants toutefois, la pratique du bain, qui poussera un peu plus tard Isabeau de Bavière à transporter son étuve d'un château l'autre, paraît donc déjà assez répandue.

Il est clair qu'entre les prescriptions, au demeurant très fournies, d'ordre cosmétique, livrées par Mondeville et leur application, il y a un pas qui nous demeure insaisissable, mais on peut retenir pour finir que la place accordée à l'embellissement dans son œuvre est motivée de deux manières : le praticien connaissant des artifices peut s'enrichir, car la demande est forte ; et le corps a par ailleurs un nouveau rôle à jouer dans les relations sociales. Il paraît désormais évident à Mondeville et à l'élite de ses contemporains que l'on doit savoir user à plein, en société et surtout à la cour, de ses attraits physiques, et le seuil du XIV^e siècle semble bien le terme d'une longue période au cours de laquelle le corps fut lentement réhabilité¹⁰⁹.

¹⁰³ *Chirurgie*, II, 2, 2, p. 454.

¹⁰⁴ Voir Berthold de Ratisbonne, *Péchés et vertus. Scènes de la vie du XIII^e siècle*, prés., trad. et comm. Cl. Lecouteux et P. Marcq, Paris, 1991, p. 126 : « C'est ainsi que bien des hommes ont des cheveux aussi longs que ceux des femmes. [...] Fi ! Noblesse ! Dire que tu ignores comme cela te va mal et quel vice cela représente ! ».

¹⁰⁵ Cité dans Ph. Ariès, G. Duby, *Histoire de la vie privée*, t. 2, *op. cit.*, p. 589.

¹⁰⁶ Voir *Chirurgie*, III, 1, 13, p. 590 : « les aisselles de certaines femmes ont besoin d'un double soin, 1^o/ pour tuer les morpions qu'Avicenne appelle des poux, 2^o/ contre la puanteur. La manière de lutter contre les poux sera exposée au chapitre 20 de cette doctrine », effectivement intitulé « des poux, des lentes, cirons, etc. ».

¹⁰⁷ *Catholica Salerni*, *op. cit.*, p. 74-75.

¹⁰⁸ *Histoire de la vie privée*, *op. cit.*, p. 518.

¹⁰⁹ *Ibidem*, p. 521.

Laurence Moulinier
Université de Paris 8